Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Entretien du jardin

Par sissi

Etant locataire d'une maison, le propriétaire a pris la décision de faire venir un jardinier trois fois par an pour entretenir le jardin et nous demande de payer dans les charges la facture. Est-il dans la légalité ?

Merci de me répondre,

Cordialement

Par vivi2501

La loi du 6 juillet 1989 prévoit que le locataire a l'obligation d'exécuter l'entretien courant du jardin et du bien loué ainsi que les menues réparations, les autres réparations sont à la charge du propriétaire.